

La Documentation française, un sésame pour le monde économique

par **Olivier Cazenave**,
Directeur Général de la Documentation française

La Documentation française est une administration centrale, investie, depuis sa création, d'une mission de service public. Elle est en charge de la collecte, de l'édition, de la documentation et de la diffusion des publications officielles, des travaux et données de sources publiques, dans le domaine de l'actualité administrative, politique, économique, sociale et internationale.

Avec plus de 400 titres par an, une librairie et un centre documentaire sur la France, l'Europe et le monde, la Documentation française est un lieu vivant de connaissances agrégées, mutualisées, vérifiées, vulgarisées et accessibles par le triple canal de l'internet, du papier et du téléphone.

Parce qu'une bonne information s'avère souvent rare et stratégique, elle propose aux entreprises des informations sur des thématiques variées et des supports multiples : Droit, institutions, vie politique, économie, formation, emploi, culture, communication, société, environnement, territoires, Europe/international...

Ainsi, *Problèmes économiques* reste la revue incontournable qui analyse aussi bien une tendance générale macroéconomique que celle d'un secteur particulier. On relèvera notamment aussi avec profit *Problèmes politiques et sociaux*, *Regards sur l'actualité*, et les collections d'ouvrages que sont *les Etudes de la Documentation française* et *Questions internationales*.

Les Rapports du Conseil d'Analyse économique, les publications des ministères, qui lui sont confiés, traitent des problématiques, des programmes d'expérimentation et d'innovation, des informations statistiques et des indicateurs utiles aux gestionnaires (revues du ministère de l'Economie Economie et prévision, Economie internationale, Concurrence et consommation...



du ministère du Budget, de l'Intérieur Statistiques et finances locales), de l'Ecologie Réponses environnement (...)

La Documentation française ne cesse d'enrichir ainsi un corpus de connaissances et de ressources fondamentales pour l'ensemble des acteurs du monde économique.

Connaissances qu'elle délivre également sur internet à travers ses 4 sites qui ont reçu en 2008 plus de 60 millions de visites avec plus de 210 millions de pages vues : **www.service-public.fr**, le 'portail de l'administration', pour l'information administrative dans la vie quotidienne des citoyens qui permet en outre d'accéder à de nombreuses démarches en ligne. Il comporte un volet dédié aux «entreprises et professions indépendantes», **www.pme.service-public.fr**, qui se développe autour de quelques mots clés : créer, reprendre, gérer, développer, innover, céder, arrêter, renvoyant aux situations que les PME rencontrent au quotidien :

reprendre une entreprise, choisir une forme juridique, tenir sa comptabilité, recruter du personnel, déclarer sa TVA ...

www.ladocumentationfrancaise.fr, son site institutionnel, où se retrouvent l'ensemble de ses ouvrages, revues, dossiers, catalogues... Le site offre une importante e-documentation constituée de dossiers d'actualité, d'une cartothèque, d'un abécédaire des relations internationales, d'une chronologie internationale.

www.vie-publique.fr, portail pour le citoyen sur les institutions, les politiques publiques et la vie publique française ; plus factuel et textuel, ce site offre toute une gamme de services en ligne, allant de la collection des discours publics - plus de 100 000 -, des rapports publics - plus de 6000 - aux dossiers sur les politiques publiques et **www.formation-publique.fr**, site de «préparation en ligne» aux examens et concours de la fonction publique.

La Documentation française édite et diffuse aussi des contenus à vocation pratique et juridique répondant aux besoins concrets des professionnels d'entreprises et acteurs de réseaux économiques et commerciaux : réglementations applicables, tarifs douaniers, instructions budgétaires : Code des marchés publics du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, Codes officiels, Conventions collectives des Journaux officiels, Nomenclatures du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie...

Engagée dans une nouvelle évolution de ses structures, la Documentation française voit le renforcement de son rôle interministériel en même temps que la réaffirmation de ses missions fondatrices d'édition, de diffusion et d'information, reconnues comme essentielles pour le bon fonctionnement de la démocratie. ■